

**Procès-verbal  
Assemblée extraordinaire des délégués  
de Swiss Basketball  
OFSP - Macolin  
Samedi 30 mai 2015 à 11 h.**

## 1. Accueil

Le Président de Swiss Basketball, Giancarlo Sergi, souhaite la bienvenue à l'assistance et ouvre l'assemblée extraordinaire des délégués. Il remercie les délégués et les invités de s'être déplacés à Macolin, dans ce haut-lieu du sport helvétique.

Invités présents                      Florian Pasquet (FIBA), Gabriel Gisler (LNBA), Bastien Geiger (LNBA), Michel Roduit (CFE), Giampiero Cambrosio (Membre d'honneur)

Invités excusés                      Patrick Baumann (FIBA), Gilbert Burkardt (Membre d'honneur), Josette Gaille (Membre d'honneur), Beat Knechtli (CGC), Maurice Monnier (Membre d'honneur), Bernard Pasteris (Membre d'honneur), Françoise Perrin (Membre d'honneur), Adriano Perrone (CFA), Yves Zufferey (CFMB), Dominik Pürro (SO)

Délégués excusés et supplés par:	Yolande Michel (ACNBA)	Hervé Papin
	Ernest Bucher (AFBB)	Markus Manz
	Stanislav Jovanovic (AVSBA)	Mathieu Turin
	Daniel Hirsig (BVN)	Daniel Müri
	Rene Widmer (ATP)	Francesco Markesch
	Richard Lopez (AVB)	José Fernandez Utges

Délégués excusés  
mais pas remplacés                      Elisabeth Renteria-Hagen (ACGBA)  
Imad Fattal (ACGBA)

Il est indiqué que la traduction français-allemand / allemand-français sera assurée durant l'intégralité de l'Assemblée et que toute personne souhaitant s'exprimer en italien a la possibilité de le faire. Le président se chargera de la traduction. Les trois langues nationales sont effectivement représentées lors de cette Assemblée. Chaque délégué est encouragé à s'exprimer dans sa propre langue.

De même, il est demandé à toute personne intervenant au cours de cette Assemblée d'utiliser le micro et de se nommer afin de faciliter la prise de note et l'enregistrement. L'Assemblée sera par ailleurs filmée dans le même objectif.

Il est également demandé aux délégués de ne pas quitter la salle durant la séance et d'éteindre les téléphones portables.

L'Assemblée sera suivie d'une collation.

Giancarlo Sergi rappelle que l'Assemblée s'est réunie pour répondre à un mandat précis qui lui a été confié et qui a été voté le 31 janvier 2015. L'Assemblée est donc appelée à faire avancer les choses dans un état d'esprit positif et constructif. L'objectif n'est pas de porter des jugements sur certaines personnes mais bien de faire avancer le basketball en Suisse. Le temps de parole sera régulé par le président.

Il s'agit d'un jour important puisque SWB accueille deux nouvelles personnes au sein de son équipe: Patrick Buchs, nouveau directeur, et Sébastien Roduit, candidat CD. Membre très cher, Pierre Andreetta va, quant à lui, quitter le comité.

## 2. Constitution de l'Assemblée

Pour la constitution de l'Assemblée, le président a nommé personnellement les deux scrutateurs, soit Madame Dominique Tharin et Monsieur Michel Bendayan.

Délégués nommés : 40 – Délégués présents : 38

Le quorum de 21 est atteint. L'Assemblée peut donc prendre des décisions. Les votations se feront à main levée, à la majorité simple des voix exprimées. Les abstentions ne comptent pas. Pour les cotisations, 3/5 des voix exprimées sont nécessaires. L'Assemblée peut demander, au besoin, le vote à bulletin secret.

Giancarlo Sergi demande s'il y a des requêtes concernant l'ordre du jour.

Luigi Bruschetti propose d'intervertir les points 3 et 4. Giancarlo Sergi répond que le point 3 ne durera pas plus de cinq minutes, il ne s'agit que de deux informations qui ne renvoient pas directement aux principes et projets.

Michel Bendayan annonce que sur le point 5, conformément à l'article 61 et suivant du code civil suisse, et concernant les assemblées extraordinaires, les sujets proposés ne peuvent concerner que le sujet de l'assemblée extraordinaire. Le point 5 se situe donc en dehors du motif premier de l'Assemblée extraordinaire, soit la votation des statuts. De plus, ce point concerne un budget qui a déjà été voté. Monsieur Bendayan demande donc à Monsieur Jucker de le déplacer à l'Assemblée du mois de janvier.

Giovanni Augugliaro répond que c'est la coutume de l'Assemblée et que même le CD a invité les personnes à faire des propositions. Il pense donc que, dans ce contexte, ces propositions peuvent être discutées. C'est un principe coutumier qui est en place depuis toujours.

Walter Jucker explique qu'il avait demandé à SWB d'élaborer une proposition concernant les cotisations d'entraîneurs à l'occasion de l'ADD du 31.01.2015 (selon les pages 37 et 38 du procès-verbal), puisque sa proposition n'était pas neutre budgétairement à l'époque. Par conséquent, le traitement de ce sujet avait été déplacé officiellement pour cette séance.

Giancarlo Sergi approuve les dires de Monsieur Jucker. Il avait été dit en janvier que SWB reviendrait avec une proposition, ce qui est le cas. La proposition pourra donc être discutée aujourd'hui.

Serge Vittoz soutient les propos de Maître Augugliaro sur le côté formel de la question, dans la mesure où les statuts n'ont jamais limité les sujets de l'assemblée extraordinaire. Ils pourront donc voter sur la proposition de Monsieur Jucker.

### **Approbation du procès-verbal du 31 janvier 2015**

Le Président s'assure que chaque délégué a bien reçu le procès-verbal dans les 30 jours suivant l'Assemblée. Aucune remarque n'ayant été reçue dans les 30 jours suivant l'envoi, le procès-verbal est donc considéré comme accepté.

## 3. Projets Swiss Basketball

Le Président présente les projets sur lesquels SWB a travaillé. Des réformes ont été lancées, des consultants ont été engagés et ont écrit des rapports. Deux projets ont également été mis en action.

Le premier est le projet 3x3 qui tient à cœur de tout le monde et particulièrement au comité directeur. Le 3x3 Swiss Tour a été lancé au mois de mai suite au rapport. Les deux premières éditions ont eu lieu à Rütli et Genève. La prochaine se déroulera à Mies au siège de la FIBA. Giancarlo Sergi invite d'ailleurs les gens à venir assister à cet événement qui fait la promotion du 3x3. Le Swiss Tour fera

halte ensuite à Vevey et Lugano avant la finale à Fribourg, le 23 août 2015. L'équipe vainqueur sera qualifiée pour le 3x3 World Tour de Lausanne.

Dans le contexte du 3x3, il est important de remarquer que la plupart des pays, les plus petits notamment, commencent à se lancer dans cette pratique. Pour information, le CIO devra prendre une décision importante en juillet prochain pour décider si cette discipline fera son entrée dans le programme des JO. Le 3x3 serait alors déjà discipline olympique en 2020, à l'occasion des JO d'été à Tokyo. Cette nouvelle pratique est extrêmement importante pour la Fédération, au même titre que le Beach Volley il y a quelques années en arrière. Beaucoup de pays ont déjà suivi le mouvement. Il n'y a pas seulement les résultats sportifs qui comptent, mais aussi les activités et événements qu'on l'on organise dans son pays. Il existe un classement mondial, un calendrier des tournois et des activités, ainsi que des statistiques comme le nombre de matchs disputés par joueur. Il y a également une base de données FIBA. Il est primordial pour SWB de se lancer dans cette discipline-là. Ils ont déjà des équipes qualifiées pour différentes compétitions cette année, comme les Jeux Européens à Baku. Giancarlo Sergi invite l'Assemblée à suivre et encourager ce mouvement.

Le second projet est que SWB réfléchit à mettre sur pied des tournois plus promotionnels et non pas uniquement techniques. Actuellement, il y a les nombreux matches de qualifications qui requièrent des infrastructures et une organisation conséquentes. Il y a aussi la Coupe Suisse et la coupe de la Ligue qui sont des événements suisses qui ont également des prérequis assez importants. Enfin, il existe un troisième type d'événements sur lequel SWB travaille actuellement : les tournois promotionnels des équipes nationales. Il s'agit vraiment d'utiliser les équipes nationales féminines, masculines, relève, etc., pour promouvoir une région, des clubs avec des salles peut-être un peu plus petites (1000-1500 pers.) qui travaillent bien avec les jeunes. L'objectif serait donc d'organiser des matchs dans ces régions et en faire une fête du basket. Il y a ensuite tout ce qui est convention FIBA, tournois jeunesse, tournois convention-mini, soit des événements que la Suisse peut accueillir.

Un premier tournoi international avec l'équipe suisse sénior aura lieu à Pully fin juin. SWB accueille l'Italie, la Belgique et l'Allemagne pour des matchs de préparation, dans le but d'en faire une fête du basket. Giancarlo Sergi invite l'Assemblée à venir et indique que les délégués seront bien évidemment invités comme à la Coupe Suisse. L'idée est de faire un mini-secteur VIP le vendredi 26 juin à Pully. SWB discute avec Clint Capela pour qu'il soit présent avec l'équipe suisse et avec Thabo Sefolosa pour faire la promotion du basket suisse et signer des autographes. Il y aura aussi un tournoi un peu similaire à Pully avec l'équipe nationale féminine cette fois-ci. SWB aurait voulu le faire en même temps que la compétition masculine, mais cela n'a malheureusement pas été possible puisque l'équipe nationale féminine 3x3 est en déplacement à Baku. Le tournoi aura donc entre le 28 et 30 août. Les équipes ne sont pas encore définies.

Le Président ne désire pas passer tous les objectifs précis en revue, mais encourage SWB à poursuivre sur ces axes. Le plus important réside dans le court terme. SWB est toujours dans cette phase de réorganisation au niveau de la structure et de la gouvernance. Grâce à la réorganisation du bureau central notamment avec l'arrivée de Patrick Buchs, SWB espère recevoir des inputs positifs. Il s'agira de revoir et améliorer les processus administratifs. A titre d'exemple, le plan comptable d'aujourd'hui est complexe et ne représente pas vraiment la réalité des choses. Il s'agira donc d'en faire une révision et proposer quelque chose de nouveau qui sera présenté lors de la prochaine ADD. Au niveau technique et sportif, SWB a besoin d'aide, d'eux, un groupe de travail technique doit être créé, quelques rapprochements ont eu lieu dans les régions. La révision du concept de gestion des EN, SWB en a aussi vraiment besoin et il pense que l'apport de Sébastien Roduit pour SWB est vraiment un espoir pour tout ce qui est technique et sportif. Enfin le marketing, SWB est toujours sur le site internet qui devrait sortir dans les prochaines semaines.

#### **4. Nouveaux Statuts SWB**

Le Président insiste sur le fait qu'il est important de comprendre le cheminement qui a été fait depuis la dernière Assemblée pour bien saisir les statuts. Il rappelle ensuite la mission qui est de promouvoir et servir la communauté avec un maximum de professionnalisme. Même s'il reste encore beaucoup de chemin à faire pour se rapprocher de cette mission, il n'y a pas de raison de la changer. Sa vision est toujours celle de rassembler la communauté basket autour d'une Fédération reconnue. SWB fait

donc tout pour être reconnue comme une association modèle qui propose une gestion globale et participative.

Le Président présente ensuite les valeurs en précisant que les statuts qui seront votés aujourd'hui sont basés sur celles-ci : transparence, écoute, engagement et proactivité. Ces valeurs-là sont utilisées au quotidien au sein de SWB. La confiance est également très importante pour SWB. Il va justement en être parlé tout prochainement.

S'il est question de projet de réunification en tant que tel, la raison de rassembler tout ce monde aujourd'hui est simple et tout ne va pas être révolutionné. Le mandat donné fin janvier était celui d'organiser une assemblée extraordinaire pour proposer une nouvelle structure comprenant le basketball d'élite et le reste de l'activité sous une seule entité SWB, de façon à ce que l'organisation des championnats d'élite soit gouvernée par cette nouvelle structure.

Le Président expose ce qui s'est passé depuis fin janvier. 3-4 mois se sont écoulés jusqu'à cette Assemblée. L'idée est que, si le vote passe aujourd'hui, tout le monde se mette à travailler dès lundi. L'objectif est connu : il s'agit de créer un groupe de travail avec la ligue, SWB, les clubs et certains délégués et travailler sur le transfert de connaissance et d'informations. Le Président estime qu'une année est largement suffisante si chacun y met du sien et commence à travailler ensemble. Le processus passera par différentes phases, mais la réunification est officiellement fixée au 30 juin 2016.

Différentes actions ont été menées depuis fin janvier : une première réunion du comité directeur le 2 mars à Zürich, deux consultations qui ont été lancées par FIBA avec les clubs de LN, la consultation de SWB fin mars, trois réunions à la FIBA où il a été discuté de la suite à donner à cette réunion. SWB a également accueilli les clubs de LNB qui avaient finalement peu ou pas été entendus. Il était important, après la consultation des clubs de LNA, d'entendre les clubs de LNB qui ont évidemment aussi leur mot à dire. Une réunion avec la Ligue a eu lieu en avril à la suite de quoi les statuts ont été rédigés (avril-mai).

Au niveau des statuts, le Président désire rappeler quelques principes. Il rappelle que la proposition qui est faite est en adéquation avec le mandat donné à SWB. Il est important de mentionner que la structure de SWB est en évolution et donc que les statuts ne sont pas figés. Il y aura certainement de nouvelles clauses dans six mois. Le but n'est pas de proposer quelque chose de figé aujourd'hui. Les statuts doivent correspondre avec la réalité, tout en sachant qu'il n'est évidemment pas possible de tout changer aujourd'hui. La FIBA a réalisé un rapport que les délégués recevront prochainement. C'est un rapport sur 3-5 ans d'une structure déjà bien ficelée. Des étapes doivent être entreprises en amont et l'étape n° 1 pour SWB est la réunification. Le problème a été tourné dans tous les sens. Chacun veut faire les choses de façon différente. C'est pourquoi il faut avoir une ligne de conduite et faire confiance, ce qui manque aujourd'hui beaucoup dans le basket. Le comité directeur, composé de représentants des trois régions linguistiques, essaie de travailler ensemble avec cette confiance. Mais sans confiance on n'arrivera nulle part.

Le Président explique que le comité directeur essaie d'anticiper pour servir les intérêts du basket suisse par rapport à une situation donnée. Ce n'est pas juste avoir x personnes qui viennent de l'élite, x personnes qui viennent du sport de masse, des régions, etc..Il faut des gens stratégiques qui ont une vision à long terme, comme Sébastien Roduit qui n'a pas pu venir aujourd'hui. Il faut ensuite des spécialistes dans un domaine précis : marketing, communication, commercialisation, des juristes, finance, des gens du sport de masse, de l'élite, de la technique etc.

Le Président fait ensuite remarquer qu'il y a très peu de politiciens dans le milieu du basket alors que ceux-ci peuvent être d'une grande aide. Ce sont les premiers à pouvoir faire des téléphones, garantir des salles gratuites ou encore trouver des partenaires. Il faut donc s'atteler à en trouver ou à les garder dans le milieu du basketball.

Au niveau de la chambre des clubs d'élite, SWB a donné de l'importance à ce nouvel organe. Il ne s'agit pas juste d'une commission. Elle est représentée par des représentants des clubs LNA, LNB, 1LN. Régulée par une directive, elle émet des propositions sur le basket d'élite, notamment la formule des compétitions et le nombre des joueurs non-formés localement. Finalement ce qui est proposé

aujourd'hui c'est un comité directeur plus élargi et compétent, qui fait la navette entre l'ADD et la chambre des clubs. C'est là que la confiance joue un rôle primordial.

Finalement, le Président présente le modèle d'organisation actuel avec un juge unique, un comité directeur qui prend des décisions stratégiques, un bureau qui gère les licences, et de l'autre côté un bureau qui gère les championnats. Ce que SWB propose, c'est une ADD, un comité directeur et la chambre des clubs d'élite avec des interactions entre ces trois organes. Ensuite figurerait un bureau élargi, les commissions et une chambre disciplinaire qui travaille avec un juge unique ou autres personnes pour les possibles problèmes sur et hors des terrains. Il s'agit là du schéma de l'organisation future sur laquelle SWB discute aujourd'hui.

Giancarlo Sergi demande s'il y a des questions ou autres remarques. Comme ce n'est pas le cas, il passe la parole à Serge Vittoz.

Serge Vittoz indique qu'avant de passer à la votation formelle, il va ouvrir les discussions brièvement sur la proposition du comité directeur. Il demande si tous ont bien reçu les documents et précise qu'ils ont déjà donné quelques explications sur le papier. Il estime que la proposition est raisonnable, équilibrée et répond aux intérêts de chacun, soit d'un côté l'élite et de l'autre le sport de masse. Leur réflexion est issue des consultations qu'ils ont faites, notamment, avec un certain nombre de clubs de LN, ainsi que des discussions qu'ils ont pu avoir avec la FIBA, qui eux aussi ont procédé à une consultation de leur côté. Ils sont arrivés à la conclusion qu'il y avait plusieurs éléments importants.

Le premier point est que les clubs d'élite sont très intéressés, notamment quant à la nécessité d'avoir une chambre des clubs qui puisse discuter et faire des propositions au comité directeur et sur tous les sujets qui leur sont spécifiques. Trois aspects en particulier ont été relevés et ont été inclus dans les statuts : le prix des frais de participation aux championnats, le contingentement des joueurs non-formés en Suisse et les formules des championnats. Par rapport à ce deuxième point des joueurs étrangers, comme ils figuraient dans les statuts, la Ligue a fait remarquer que ce concept était désuet. On parle désormais de joueurs non-formés en Suisse. Serge Vittoz mentionne à la Ligue qu'il est toujours indiqué joueurs étrangers dans leurs statuts et les invite à modifier cela.

La chambre des clubs discutera de tous les sujets propres au basketball d'élite et fera des propositions au comité directeur. En discutant avec cette nouvelle chambre et grâce à sa vision de politique sportive globale, le comité directeur peut prendre les décisions en connaissance de cause. Celui-ci ira ensuite défendre cette position, cette politique sportive et le budget défini devant l'assemblée des délégués. Il y a eu aussi quelques interrogations concernant la chambre disciplinaire. Le comité directeur a souhaité avoir une chambre disciplinaire comme organe juridique de première instance unique pour Swiss Basketball. Cette chambre aura deux pans : d'un côté, une personne qui prendra le rôle de ce que fait actuellement le juge unique afin d'avoir un système qui continue de fonctionner rapidement et de manière efficace, et d'un autre côté, un collège qui tranchera pour tous les cas disciplinaires pour toutes les questions qui ne sont pas directement liées au terrain. Le débat sera ouvert dans un deuxième temps, mais il souhaite d'abord donner la parole à Benjamin Nestor qui a lui aussi fait deux propositions : la première touche particulièrement à la question de la réunification avec la LNBA et le fonctionnement de la chambre des clubs et une deuxième qui concerne la composition de l'assemblée des délégués.

Benjamin Nestor annonce qu'il retire sa proposition. Durant le court délai à disposition, il n'a pas pu réagir comme souhaité. Après une consultation avec tous les clubs de l'AR BVN, la proposition actuelle ne peut pas être soutenue sous cette forme. La position actuelle est que la prochaine saison peut être jouée et que les statuts actuels sont valables pour la prochaine saison. Le BVN souhaite un dialogue approfondi avec les clubs et un échange actif entre les clubs de la ligue nationale et le CD. La communication doit avoir lieu de manière transparente et les clubs doivent être intégrés de manière plus forte que par le passé. Benjamin Nestor trouve que les clubs reçoivent trop peu d'appui dans les règlements présentés par SWB.

Serge Vittoz indique que SWB prend note que Monsieur Nestor retire ses propositions et ouvre alors le débat sur la proposition du CD.

Luigi Bruschetti lance le débat en énonçant qu'il estime tout à fait cohérent d'avoir une chambre des clubs d'élite, même s'il ne se fait pas le porte-parole de tous les clubs. Les clubs sont pour cette

chambre, mais elle n'est pas présentée comme souhaité. Le but des nouveaux statuts est de créer une chambre consultative qui peut discuter avec le CD et lui faire des propositions. Pour lui, cela ne peut pas marcher sous cette forme et il entrevoit deux possibilités : soit la chambre des clubs d'élite peut décider des points mis dans la liste des compétences et le comité central le ratifie, soit sur les 4 à 7 membres du CD, 2 ou 3 personnes doivent être des représentants des clubs de LN. Il craint donc que cette chambre des clubs d'élite n'ait pas de poids sur les décisions du CD.

Serge Vittoz affirme que le CD s'est penché sur ces questions, mais il pense que le système proposé est le plus adapté, car la chambre des clubs est un organe consultatif certes, mais solidement ancrée dans les statuts. De ce fait, le CD ne pourra pas simplement balayer les propositions qui lui parviendront. Cet organe consultatif sera d'ailleurs activement consulté par le CD pour tous les sujets propres à l'élite.

Luigi Bruschetti comprend la position du CD. Il insiste toutefois sur l'importance d'une représentativité importante de l'élite au sein du CD de SWB.

Serge Vittoz affirme que les statuts ont été modifiés dans le but de veiller à la représentativité de membres de l'élite. Il reviendra au Président de trouver au moins une personne, éventuellement deux, qui représentent directement le basketball d'élite.

Karine Allemann avoue avoir été déçue en lisant la proposition du CD. Lors de la dernière Assemblée, elle avait compris que la création de la chambre des clubs permettrait aux clubs d'élite de pouvoir décider des sujets qui leur sont propre. Selon elle, il faut que la chambre des clubs d'élite ait un pouvoir décisionnel. Elle mentionne la confiance et estime que tout le monde est bien intentionné et a envie que cela marche bien, mais du coup, elle ne comprend pas pourquoi cette chambre des clubs d'élite n'a pas de pouvoir décisionnel.

Serge Vittoz répond que le fait de ne pas donner le pouvoir décisionnel à la chambre des clubs découle de l'organisation générale de SWB. Le CD a une meilleure position pour défendre les propositions de la chambre des clubs, notamment à l'ADD, que si elles venaient directement de la chambre des clubs. Face à cette méfiance générale qui règne actuellement, le CD sera chargé de faire le tampon entre les différentes parties, ce qui aboutira à des solutions raisonnables et équilibrés.

Bastien Geiger remercie qu'on lui ait passé la parole. Il est présent en tant qu'invité aujourd'hui et souhaite s'exprimer au nom de la LNBA, de l'unanimité des clubs de LNA et d'une grande partie des clubs de 2<sup>ème</sup> division. Concernant le processus qui s'est déroulé pour la préparation des statuts qui sont soumis aujourd'hui au vote, il y a eu ce vote de principe, le 31 janvier. L'Assemblée a décidé de mettre en route ce processus de reprise de l'organisation des championnats, puisqu'on ne peut pas le qualifier de fusion. Selon lui, une fusion c'est autre chose et Maître Vittoz le confirmera plus tard. Pour le 1 juillet 2015, dans un mois donc, la LNBA a défendu ses intérêts financiers et juridiques, ainsi que ceux des clubs. Elle a fait valoir ses droits et les a obtenus jusqu'au terme de la convention qui la lie à SWB. Ensuite, elle a attendu que les promesses qui avaient été faites à l'égard des clubs soient respectées. Des consultations ont ensuite été menées, principalement au travers de la FIBA, où il a été discuté de la vision du basket suisse et de la structure à lui donner. Il en est ressorti qu'une structure forte, unique, mais garantissant la représentativité de tous est nécessaire. Ce dernier point est essentiel, soit la garantie de la représentativité de tous. Le processus de consultation a été initié par la FIBA qui voulait aussi se renseigner sur l'état du basket suisse, sur ses structures, sur l'état d'esprit des gens. Un rapport a été établi à l'égard du CD, mais ils l'attendent toujours. Bastien Geiger mentionne qu'il sera très intéressé d'en lire les conclusions et espère pouvoir prendre part aux évolutions futures.

En ce qui concerne la consultation relative aux statuts, Bastien Geiger rappelle que le Président s'est adressé aux clubs le 7 février dernier, en leur indiquant qu'une consultation aurait lieu, que les statuts seraient élaborés conjointement et qu'il y aurait probablement des projets et des ébauches qui leur seraient soumis pour arriver aujourd'hui avec un projet commun devant cette assemblée. La Ligue a effectivement rencontré Maître Vittoz, Madame Ruegg et le Président de SWB et a fait preuve d'une très grande ouverture, manifestant son intention de participer à l'élaboration et à la rédaction des statuts. La Ligue a entendu que les projets de statuts lui serait soumis afin qu'il y ait un échange.

Pourtant, la Ligue a pris connaissance des statuts pour la première fois il y a 15 jours, constatant qu'un certain nombre de promesses et d'engagements qui avaient été émis n'avaient pas été respectés. Selon Bastien Geiger, la confiance est de mise lorsque tout va bien, mais malheureusement dans le sport en général et suisse en particulier, la situation n'est pas aussi réjouissante. Il a ensuite commenté les statuts. Des questions ont été corrigées sur les joueurs étrangers et non-formés localement, et il s'agit d'une notion importante. Les statuts de la Ligue ne sont pas corrigés sur ce point-là, mais les règlements le sont. Ce qui l'a le plus surpris, c'est le fonctionnement de la chambre des clubs d'élite avec un pouvoir exclusivement consultatif, ainsi que la composition du CD avec l'absence d'une représentativité des représentants de clubs formelle inscrite statutairement. Contrairement à ce qui a été annoncé, les clubs élisent seuls les membres du comité. Les clubs sont ainsi les seuls compétents pour déterminer le budget, la politique sportive et pour valider les décisions du comité. Dans les statuts qui sont proposés pour le futur, les clubs n'ont pas de compétences de propositions de membres, l'ADD ne peut pas proposer de membres puisque c'est seul le président qui peut proposer les membres du CD. Il y a déjà le problème de savoir qui va représenter les clubs au sein du comité directeur et quelles garanties les clubs auront.

Bastien Geiger a décelé un autre risque, celui d'un conflit de compétences entre le comité directeur et l'ADD concernant les frais de participation des championnats. Ceux-ci feraient l'objet de proposition de la chambre des clubs qui proposeraient au CD le montant des frais de participation à engager. Ensuite le CD inscrirait ces éléments dans le budget qui serait ensuite validé par l'ADD. Il pense avoir lu dans les statuts de SWB que l'ensemble des questions relatives aux ressources financières de la Fédération relève de la compétence de l'assemblée des délégués. Or les frais de participation constituent des ressources, au même titre que les amendes qui sont infligées dans le cadre des championnats, etc.. La fixation des frais de participation doit donc être exclue formellement et techniquement des statuts de la compétence de l'ADD. Ensuite, l'ADD a le seul pouvoir de voter le budget. Au final, si les frais de participation ne conviennent pas à l'ADD, les délégués qui sont en dehors du cadre de la gestion de l'élite ne valident pas le budget. Ils savent que les questions financières ont déjà donné lieu à de grand débat au sein de l'Assemblée. Il s'agit donc d'une inquiétude supplémentaire pour les clubs. Une inquiétude qu'ils ont manifestée. S'agissant des formules de championnat et du nombre de joueurs non-formés en suisse, la question de l'intégration et de l'aspect décisionnel se pose. Est-ce que cela fait partie de la politique sportive ? Et qui décide de la politique sportive au final ? C'est encore une fois l'ADD.

Rejoignant les propos de Monsieur Nestor et Monsieur Bruschetti, Bastien Geiger regrette qu'il n'y ait pas de garanties statutaires quant à la représentation des clubs de LNA, LNB, LN féminin et masculin au sein du comité directeur, respectivement au sein de l'ADD. Sa vision, ainsi que celle des clubs, est que pour arriver avec une structure qui fonctionne selon le principe de la confiance, le point 0 n'est pas la réunification mais bien le point de la restructuration. Il s'agit tout d'abord de créer le berceau et le nid d'accueil des clubs nécessaires pour créer une relation de confiance, tant au sein de l'ADD, de l'assemblée générale de la fédération qu'au sein du CD. Pour lui, le processus est construit à l'envers. On travaille sur des statuts qui essaient de corriger ce processus de manière maladroite, puisque certains articles n'ont pas été corrigés. Les téléphones qu'il y a eu ces derniers jours entre les gens du comité et les clubs étaient basés sur le principe de la confiance. La confiance est une belle chose, mais les statuts d'une fédération nationale ne peuvent pas être fondés sur le principe de la confiance. Certains principes doivent être ancrés dans le marbre. Les statuts doivent être des garde-fous qui permettent à une assemblée de corriger le tir, qui permettent à l'ensemble des membres d'une fédération et de ceux qui font le sport de cette fédération d'être équitablement représentés et d'avoir une garantie de leur représentation. Aujourd'hui, les statuts tels que proposés n'aboutissent pas à ce résultat. Pour Bastien Geiger, c'est un travail qui a été effectué de manière trop rapide, sans réelle consultation sur le contenu du texte des différents partenaires futurs qui devraient intégrer la structure.

Giancarlo Sergi répond à Bastien Geiger en soulignant qu'il comprend sa position et qu'il a très certainement raison sur certains points. Le Président a toutefois l'impression de revenir en arrière après ce discours, car il y a une réelle volonté de changer. Le basket en Suisse ne tourne pas bien. Il faut donc changer de direction, changer de vision. Il faut arrêter de croire qu'il y a deux communautés. Les clubs de LNA, de LNB décident aussi à l'ADD. Il y a déjà des passerelles entre les deux. Giancarlo Sergi explique ensuite que la communication avec la LNBA était très difficile. La seule personne atteignable était un avocat de Neuchâtel que SWB ne connaissait pas. Il y a eu une rencontre le 9 avril, mais les résultats étaient déjà la fin mars, parce qu'il fallait avancer. A un certain moment, SWB n'avait plus le choix que d'avancer en lançant notamment des consultations. SWB a

donné la possibilité à la Ligue de travailler en commun, mais elle ne l'a pas saisie. Il y avait une différence de vision qui fait que la situation n'avancé pas.

Giancarlo Sergi appuie le fait que les clubs et l'élite sont représentés au sein du CD. Au sein du comité directeur, il y a des gens qui ont joué au basket, qui ont joué dans des clubs et qui ont représenté des clubs. Lui-même vient d'un club qui n'est pas monté en LNA il y a deux ans alors qu'ils avaient gagné sportivement. Il était vice-président de ce club-là et représente ainsi également l'élite. L'idée d'intégrer des présidents de clubs est en discussion, mais cela comporte un risque, car le jour où un président de club intègre le CD, d'autres présidents de clubs pourraient venir se plaindre du choix de la personne élue. Il soulève ensuite la question de savoir ce que les clubs décident réellement aujourd'hui à la Ligue.

Serge Vittoz ajoute que d'un point de vue formel, les délégués ont reçu les statuts et que SWB a reçu les propositions. Les délégués avaient l'occasion de faire des propositions et de la défendre aujourd'hui. Il aurait alors été possible de voter sur peut-être une représentativité plus grande des clubs de l'élite au sein du CD. Mais le processus est qu'il devait y avoir des propositions qui devaient être faites et qui ne l'ont pas été. Aujourd'hui, ils vont voter sur la proposition du CD, ce n'est pas gravé dans le marbre, il y a une assemblée en janvier et il est aussi possible de faire des propositions pour l'assemblée de janvier. Donc il est facile de faire des reproches maintenant mais si les délégués ne font pas de propositions, c'est plus difficile de voter correctement.

Luigi Bruschetti dit que Bastien Geiger a parfaitement exprimé son avis. Il s'adresse ensuite à Giancarlo pour lui dire que c'est la seconde fois depuis quelques mois qu'il est fait mention de la confiance, même s'il avait été constaté qu'il n'était pas possible de travailler sur la confiance lors de la dernière assemblée à Berne. Il invite l'Assemblée à ne pas accepter ces statuts. Ses motivations ont été bien détaillées par Bastien Geiger. Il ne devrait pas être trop compliqué de corriger certains points qui ont été demandés. Pour lui, parler de confiance six mois après la dernière Assemblée signifie qu'on n'est pas prêt.

Giancarlo Sergi souligne que suite à la réunion de la LNBA le 7 février à Montreux, il y a eu une prise de conscience de SWB et que la date d'entrée en vigueur de la réunification a été repoussée d'une année. Les clubs ont été écoutés et SWB leur a fait confiance. Mais il est important que la confiance circule dans les deux sens. Claudio Franscella a insisté pour repousser d'un an pour que cela rassure et calme les clubs et SWB l'a fait, même si le Président était contre. Aujourd'hui, SWB bénéficie donc d'un an pour travailler main dans la main et mettre les choses en place. Il fait finalement remarquer que SWB n'est pas contre l'idée d'intégrer plus de représentants des clubs et de l'élite.

Luigi Bruschetti comprend la position du Président, mais comme les statuts ne sont pas écrits comme souhaités, il invite une nouvelle fois l'Assemblée à voter non.

Giacomo Roncoroni estime que les délégués ont reçu les propositions à temps. Par conséquent, il était tout à fait possible d'élaborer des contre-propositions, comme celle de Benjamin Nestor. Il regrette d'ailleurs que celui-ci ait retiré ses propositions, même s'il comprend sa décision. Cependant, il ne peut pas comprendre la position des délégués qui ont raté la possibilité d'élaborer leurs propres propositions et qui disent maintenant qu'ils ne disposent pas de la confiance nécessaire pour soutenir les règlements proposés. Pendant la dernière ADD, une grande partie des délégués a soutenu SWB et la décision qui a été prise se base sur cette confiance. Les délégués ont clairement montré que le temps était venu de prendre une nouvelle direction. Maintenant, il est nécessaire de se faire confiance pour soutenir la décision qui a été prise en janvier en adoptant ces règlements.

Délégué de SWB depuis 15 ans, Peter Balsiger approuve les propos de Giacomo Roncoroni. Il trouve embêtant de devoir discuter aujourd'hui d'une décision qui a déjà été débattue récemment. Il rappelle lui aussi l'importance de la confiance réciproque pour enfin amener le basketball suisse vers l'avant et donner à ce sport la valeur qu'il mérite. Peter Balsiger demande de passer au vote rapidement et remercie l'Assemblée pour son attention.

Serge Vittoz remercie les intervenants. Il abonde dans le sens de Messieurs Roncoroni et Balsiger et encourage les propositions qui émergeront dans l'avenir. Etant donné que les autres propositions ont été retirées, il sera voté simplement sur la proposition du CD en bloc.



Giovanni Augugliaro intervient pour dire que les articles n'ont pas été discutés les uns après les autres, comme cela est fait normalement. Il faudrait discuter l'article et l'approuver avant de passer à l'article suivant.

Serge Vittoz précise qu'il est arrivé régulièrement de voter en bloc et il propose que l'Assemblée vote sur le fait de voter en bloc ou par article.

Serge Vittoz demande aux délégués : Souhaitez-vous voter les modifications statutaires en bloc ?

**Résultat de la votation : Accepté à la majorité des voix exprimées (Oui : 25 / Non : 11 / Absentions : 1)**

Serge Vittoz demande aux délégués : Acceptez-vous les modifications statutaires comme proposées par le comité directeur ?

**Résultat de la votation : Accepté à la majorité des voix exprimées (Oui : 23 / Non : 12 / Absentions : 2)**

## **5. Proposition des délégués / Walter Jucker**

Serge Vittoz passe à la proposition de Monsieur Jucker et donne dans un premier temps la parole à Georg Langlotz.

Georg Langlotz explique que le but de la proposition de Walter Jucker est de prélever les cotisations d'entraîneur d'une autre manière. Ainsi, la proposition a été envoyée aux délégués, mais elle ne donne pas les mêmes recettes que SWB avait budgétées. Pour cette raison, Walter Jucker a pris contact avec le CD. Les chiffres ont dû être adaptés afin qu'il en ressorte une proposition neutre budgétairement. Ce qui change avec la proposition que les délégués ont reçu par e-mail est le prix des cotisations respectives par club. L'objectif de ces adaptations consiste en une distribution plus juste des frais. Les cotisations doivent varier par rapport à la taille des clubs. Les clubs plus importants doivent payer un montant plus élevé que les plus petits clubs avec des moyens limités.

Walter Jucker dit qu'il a lancé cette motion, parce qu'un forfait a été introduit deux ans plus tôt. En tant que représentant des petits clubs, il estime qu'il n'est pas correct qu'un club avec une seule équipe doive dépenser le même montant qu'un club avec 20 équipes différentes. D'après lui, cette procédure n'est pas sociale. Il comprend que les montants qu'il a proposés ont été adaptés pour rendre l'adaptation neutre budgétairement. Cependant, il trouve intolérable que SWB et Martin Spörri aient promis d'élaborer une proposition à ce sujet, sans que rien ne se passe au final. Walter Jucker assure qu'il est généralement d'accord avec ces montants adaptés, mais il fait remarquer qu'il a entendu que la facturation s'avère plus difficile pour SWB après la modification des montants. Apparemment, certains clubs n'enregistrent pas toutes leurs équipes et leurs entraîneurs sur Basketplan. Cependant, il estime que le CD doit avoir confiance en tous les clubs pour ne pas mettre en doute la loyauté de ses membres. Pour cette raison, il demande à tous les délégués de voter pour sa proposition.

Catherine Gerber demande depuis quand cette proposition serait valable, car elle estime que l'on ne peut pas changer les cotisations votées le 31 janvier dernier.

Walter Jucker répond que les adaptations des cotisations d'entraîneur seraient valables pour la saison 2015/2016 en cas d'adoption de la proposition par la majorité des délégués.

Georg Langlotz précise que la saison commence chaque année au 1 juillet. Par conséquent, la modification souhaitée par Walter Jucker obtient la validité à partir de cette date-là.

Catherine Gerber interpelle l'assemblée pour dire que les CHF 250.- que les clubs paient pour leur entraîneur lui semblent parfaitement équitables. Elle estime que tous les clubs doivent être solidaires. Un club peut très bien avoir 10 équipes, donc 10 entraîneurs, et ne pas être plus riche qu'un autre club avec moins d'équipes. Les clubs qui n'ont pas de mouvement jeunesse doivent être solidaires avec les autres.

Renato Carretoni soutient sa collègue en disant il faut être solidaire. Il a déjà été passablement question de confiance et ici c'est pareil. Toutefois, il n'est pas possible d'avoir confiance en ceux qui trichent, c'est à dire ceux qui ont des équipes mais qui ne licencient pas tous les joueurs, dans le mini-basket par exemple. Ils ont dix équipes mais paient que CHF 100.- car ils annoncent seulement une ou deux équipes. Alors la confiance oui mais pas partout. Même s'il n'a rien contre la Suisse Alémanique, il trouve que ce n'est pas au basket suisse de s'abaisser à leur niveau, mais bien à eux d'élever leur niveau au reste de la Suisse.

Giancarlo Sergi ne pense pas qu'il y a beaucoup de cas de tricherie. Et s'il y en a, elle n'est pas qu'en Suisse Alémanique. Le problème est d'ordre technique. Il existe un très bon outil qui est Basketplan, mais il a été remarqué que toutes les équipes ne sont pas inscrites sur cette plateforme. Cela peut provenir d'un oubli ou d'une mauvaise gestion. Il faut que SWB trouve une solution à ce problème. Alors il a été fait une contre-proposition à celle de Monsieur Jucker par rapport aux chiffres que l'on a aujourd'hui dans Basketplan. SWB ne veut surtout pas perdre de l'argent, car cette somme a été votée au budget. Giancarlo Sergi insiste sur le fait qu'il faut absolument utiliser Basketplan et inscrire toutes les équipes, car sans cela SWB n'a pas les bons chiffres, notamment au moment de faire les factures. Pour SWB, il s'agit donc d'un problème de gestion.

Michel Bendayan estime qu'on tourne en rond au sujet des cotisations des entraîneurs. Il reprend les cotisations proposées : pour 1 à 2 équipes, cela fait CHF 50.- par entraîneur, pour 3 à 5 équipes cela fait toujours CHF 50.- par entraîneur, pour 6 à 9 équipes, on descend à CHF 40.- par entraîneur, et pour 10 équipes et plus, on arrive à CHF 45.- par entraîneur. Il propose de régler le cas en fixant la cotisation à 60.- par entraîneur. Il s'agit d'une proposition budgétaire pour ne pas sortir des entrées qui ont été budgétées. Il trouve que la proposition arrive un peu tard, dans la mesure où la saison commence le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Monsieur Spörri s'est débarrassé du problème en l'envoyant à l'ADD extraordinaire. Michel Bendayan regrette qu'aucune décision n'ait encore été prise et désire trouver une solution pour qu'elle ne revienne pas à chaque fois sur le tapis, soit de revenir avec une cotisation claire et nette par entraîneur.

Anne-Catherine Doyer rebondit sur ce que vient de dire Monsieur Bendayan en disant que si la cotisation se paie par entraîneur, cela veut dire par équipe. Et dans certains clubs, un entraîneur dirige trois équipes. Il n'est donc pas possible de payer CHF 50.- pour chacune des équipes. Donc un entraîneur avec trois équipes ne paiera que CHF 50.- et cela ne correspondra pas au montant indiqué. De plus, le nombre de club dans la Fédération est de 200 tandis que sur le slide, il est indiqué 190. Cela ne correspond donc pas.

Georg Langlotz explique que le nombre des clubs est basé sur Basketplan. Il n'a pas mentionné les clubs mis en congé parce que ces clubs n'ont pas d'équipes enregistrées et ne payent pas de taxes.

Michel Roduit s'exprime en sa fonction de président de la commission des entraîneurs. Il souhaite donner deux informations et mettre l'Assemblée en garde sur le fait que le vote des délégués risque de mettre en péril le budget de la Fédération. Le premier point est que chaque entraîneur paie CHF 40.- par jour de formation et que pour arriver au plus haut niveau, entre 40 et 45 jours de formation sont nécessaires. De plus, chaque entraîneur de SWB est obligé de suivre chaque année un module de perfectionnement qui coûte CHF 40.-. Dans la plupart des cas, c'est le club qui paie ces frais pour son entraîneur. Donc un club qui a dix équipes paie déjà CHF 400.- par année. C'est la raison pour laquelle la CFE avait soutenu les CHF 250.- de forfait car le club qui n'a qu'un entraîneur va payer CHF 40.- + CHF 250.- soit CHF 290.-. Par rapport au club qui a plusieurs équipes. Deuxièmement, Michel Roduit désire rendre attentif sur le fait que SWB a 750 entraîneurs actuellement. S'il est décidé de fixer un montant de CHF 40.- ou CHF 50.- par entraîneur, il n'y en aura plus que 400 l'année prochaine. Il n'y aura plus que les entraîneurs qui travaillent en LN. Il faut encore savoir que la majorité des associations ne respectent pas le règlement de la commission fédérale des entraîneurs et ne demande pas que chaque entraîneur soit licencié et ait une carte d'entraîneur à SWB.

Scott Twehues estime pour sa part que le plus grand problème n'est pas les clubs qui ont dix équipes, mais plutôt ceux qui en ont qu'une ou deux et qui ne font pas de promotion pour SWB. Ces petits clubs ne font pas de promotion et de communication localement auprès des jeunes, contrairement aux grands clubs qui rayonnent. Selon lui, il faudrait rendre le problème à l'envers et faire en sorte que

ceux ne font pas de promotion paient plus et ceux qui promeuvent activement le basket paient moins. Il s'agit du même système que J&S basé sur un système de motivation.

Michel Bendayan revient ensuite sur ce qu'Anne-Catherine Doyer et admet qu'il avait oublié cette spécificité bien suisse où un entraîneur peut diriger plusieurs équipes. Il y a par contre une spécificité au nombre de 10 équipes et plus, il demande si ce sont des équipes jeunesse ou mixte jeunesse et sénior.

Giancarlo Sergi précise qu'il s'agit de toutes sortes d'équipes.

Michel Bendayan rappelle que dans les équipes séniors qui jouent au niveau cantonal, il n'y a pas d'entraîneur dans la mesure où c'est le capitaine qui entraîne. Alors taxer CHF 450.--, car si on calcule ce nombre d'équipes on revient à 5 équipes jeunesses dans les associations et lors de l'homologation des matches la seule chose qui est contrôlé est si l'entraîneur jeunesse a bien sa carte d'entraîneur et sa licence, mais au niveau des séniors, il n'y a aucune homologation à ce sujet-là. Il rappelle ici la réalité du terrain. Il propose donc de rester au statut-co.

Georg Langlotz se renseigne auprès des délégués si quelqu'un souhaite encore s'exprimer. Comme ce n'est pas le cas, il propose donc de passer au vote, soit acceptez-vous la proposition de Monsieur Jucker ?

**Résultat de la votation : refusé à la majorité des voix exprimées (Oui : 6 ?/ Non : 28 / Absentions : 3)**

## **6. Election au Comité Directeur**

Giancarlo Sergi présente Sébastien Roduit que tous connaissent à l'élection au CD. Entraîneur de renom, Sébastien Roduit a entraîné le BBC Monthey durant cinq ans, puis la sélection nationale durant cinq ans également entre 2008 et 2012. En dehors du milieu du sport, Sébastien Roduit a suivi une formation de physicien à l'EPFL, avant de s'établir dans le domaine bancaire. Il a maintenant une très bonne place à la BVC, où il est responsable de la région Chablais et des Alpes vaudoise, en tant que directeur-adjoint. Actuellement, il effectue un diplôme à Harvard. Giancarlo Sergi le décrit comme quelqu'un de très bon et qui fait partie de ce genre de personne dont le comité a besoin. Plus très actif dans le monde du basket actuellement, il a une grande envie de participer à la création d'une politique sportive et travailler main dans la main avec les techniciens en collaboration avec Daniel Frey et Gianluca Barilari. Sébastien Roduit est un technicien qui comprend l'élite. Giancarlo Sergi propose de passer au vote et demande qui est pour l'introduction de Sébastien Roduit au CD ?

L'assemblée applaudit et vote par acclamation.

Giancarlo Sergi remercie l'assemblée et promet de lui transmettre l'information.

## **7. Divers**

Giancarlo Sergi passe ensuite la parole à Patrick Buchs, le nouveau directeur, afin qu'il se présente.

Patrick Buchs salue l'Assemblée et la félicite pour cette réunion qui s'est déroulée dans une atmosphère beaucoup plus sympathique que lors de son dernier passage il y a 3 ans, lorsqu'il était représentant de Swiss Olympic. Il y avait alors eu un intense débat concernant le budget. Bien que les débats aient été relativement critiques et délicats, il a trouvé le ton constructif et agréable. Il félicite les délégués et souhaite pouvoir collaborer avec eux de cette manière-là.

Patrick Buchs se présente, Fribourgeois de 42 ans, habitant de Corminboeuf et père de trois enfants. Il ne vient pas du monde du basket, mais de l'athlétisme en tant que lanceur de disque. Il lance sur le ton de la plaisanterie qu'avec ses 2 mètres, il pense être crédible pour devenir le directeur de la Fédération. Cela fait 20 ans qu'il travaille dans le sport. En 1994, il est devenu indépendant comme athlète professionnel. Il a tenté ensuite de se qualifier pour les Jeux Olympiques en 2000 à Sydney au lancer du disque. Malheureusement, il n'a pas pu atteindre son objectif en raison d'une blessure. A côté du sport, il a fait ses études dans le management de sport. Il a également participé à des

formations d'entraîneurs. Un jour après sa dernière compétition sportive, Patrick Buchs a commencé à travailler à l'association de cycliste suisse et ainsi commencé sa carrière comme manager du sport. Après un premier passage chez Swiss Olympic dans les années 2001 et 2002 où il était responsable pour les Expo Games qui ont eu lieu à l'occasion de "l'Expo 2002", il est revenu à l'athlétisme où il a travaillé comme chef relève et comme entraîneur national des disciplines techniques. Il a également mis sur pied un centre d'entraînement pour l'élite à Aigle. Après sept ans, il est retourné chez Swiss Olympic pour travailler comme conseiller pour les associations nationales. Pendant ce temps, il a conseillé environ 20 associations sportives différentes, y compris Swiss Basketball. Par conséquent, il connaît certaines fonctionnalités et peut juger de ce qui se passe bien et moins bien par rapport autres fédérations. Il pense, que grâce à ses expériences, il dispose du background nécessaire pour pouvoir mener à bien le changement qui est indispensable.

Patrick Buchs se décrit comme quelqu'un qui dialogue, qui aime communiquer et écouter. Il est aussi quelqu'un qui aime faire avancer les choses et qui aime prendre des décisions. Il est conscient que sa tâche ne sera pas facile dans la mesure où des questions critiques doivent être posées pour pouvoir changer les choses, pour amener le basket auquel il mériterait d'être dans le futur. Aujourd'hui, le basket est dans la catégorie 4 de Swiss Olympic. Cela signifie que le basket se situe dans l'anonymat des petites fédérations. Patrick Buchs explique qu'il faut être critique envers soi-même, et d'envisager les choses différemment pour pouvoir avancer. C'est précisément ce qui le motive à se lancer dans ce nouveau challenge. Il se réjouit de pouvoir compter sur des gens compétents et motivés dans le comité directeur, et notamment Sébastien Roduit, car il était très important que SWB puisse s'appuyer sur quelqu'un de crédible et surtout d'indépendant pour faire avancer le basket suisse. Il remercie l'Assemblée de son attention et se réjouit de travailler avec eux. Il les encourage à ne pas hésiter à le contacter.

Après cette présentation, Giancarlo Sergi passe encore la parole à deux intervenants pour qu'ils puissent se présenter.

En poste depuis février, Karen Twehues annonce qu'elle est coordinatrice pour la gestion des équipes féminines. Elle s'occupe principalement de la communication avec les filles. Ces derniers temps, l'équipe 3x3 qui évoluera à Baku en juin occupe beaucoup ses journées. Elle annonce également que l'équipe féminine de basketball est relancée. Celle-ci reprendra l'entraînement une semaine au mois d'août et prendra part aux phases de qualification au mois de novembre.

Oliver Vogt explique qu'il occupe la même fonction que Karen Twehues, mais pour les équipes masculines. Son objectif est de maintenir et améliorer la relation entre les joueurs et SWB. Il explique que c'est un plaisir d'être présent aujourd'hui à l'occasion de l'ADD. Il a suivi les événements avec grand intérêt et remercie les personnes présentes pour leur attention.

Giancarlo Sergi effectue un court rappel des prochains événements concernant le basket en Suisse :

- U16 national final play off, Lausanne, 06.06.2015
- CSJ Final Four + Supercup, Lausanne, Pully, Epalinges, 06-07.06.2015
- Tournoi masculin Pully, 23-24-25-26.06.2015
- Tournoi féminin Pully, 28-29-30.08.2015

Giancarlo Sergi demande si un délégué souhaite encore prendre la parole.

Markus Manz demande si le CD a prévu un dédommagement suite au départ de la Coupe suisse de Fribourg, car un club a beaucoup misé sur les revenus qu'il tirait de cette compétition depuis plus de dix ans. Il s'agit quand même de 5 à 10% de leur budget, et cela met ainsi en péril cette équipe de 1LN qui a été mise sur pied il y a deux ans. Il estime que la décision a été prise de manière très abrupte.

Giancarlo Sergi demande s'il s'agit bien du Sarine Basket, ce qui est bien le cas. Il précise alors que ce n'est pas une décision prise du jour au lendemain. Il n'a jamais caché son envie et son ambition de régionaliser le basket en créant des compétitions dans différentes régions. Des tournois 3x3 auront lieu à Fribourg, à Pully à Zürich et très certainement au Tessin. Il faut s'ouvrir et ne pas rester sur ses acquis. S'il a été élu, c'est aussi pour faire bouger les choses. Il y a une série de match qui auront lieu ces trois prochaines années et tous ne peuvent pas être organisés à Fribourg. Mais les équipes

nationales continueront de jouer leurs matchs à Fribourg. La prochaine étape sera de discuter et revoir la situation pour les équipes nationales, mais l'idée n'est pas de partir de Fribourg. S'il devait écouter chaque commentaire de ce genre, il pense que l'on n'avancerait pas et qu'il est désormais nécessaire de s'ouvrir quelque peu.

Giancarlo remercie tout le monde pour cette Assemblée et espère revoir tout le monde bientôt à Pully ou déjà la semaine prochaine pour les finales (CSJ).

La séance s'est avérée assez courte. Elle est close aux alentours de 13h20. Une collation est servie à la cafétéria.